



Commémoration du 08 mai 1945

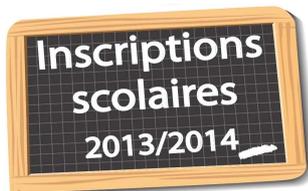


L'association des Anciens Combattants,
Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal
vous invitent à participer à
la cérémonie de commémoration de l'armistice du
08 mai 1945.
Elle aura lieu le
08 mai 2013

11 heures 30 - Dépôt de Gerbe au Monument aux
Morts

*Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur
offert par la Municipalité.*

Rentrée 2013 : inscriptions



Pour inscrire votre enfant à l'école d'Isle Saint-Georges à rentrée de septembre 2013, vous devez, dès maintenant, vous présenter en Mairie muni de votre livret de famille.

Patou fait Salon... de Thé



L'événement mérite d'être souligné : Patou fêtait le 6 avril les quinze années d'existence de l'épicerie, elle avait aussi invité l'ensemble des Lilaises et Lilais à l'inauguration du « Salon de Thé » qu'elle a joliment installé au-dessus du magasin.

Malgré une météo plutôt "frisquette", les Lilais ont répondu très nombreux à cette invitation. Tous ont salué le goût avec lequel cet espace avait été aménagé.

Patou nous dit ensuite quelques mots, expliqua qu'elle rêvait depuis longtemps à ce projet et remercia sa famille qui l'avait si bien secondée, Monsieur le Maire dont le soutien au petit commerce local ne s'est jamais démenti, les artisans qui ont contribué à la réussite de cette réalisation, ses anciens et ses nouveaux clients et eut un mot particulier pour Isabelle Hus à qui nous devons ces magnifiques peintures dont l'inspiration locale ne souffre aucune contestation !

Cette sympathique manifestation se termina par le verre de l'amitié offert autour d'un buffet bien garni : Patou nous a montré qu'elle « savait recevoir » !

Le salon de thé sera ouvert :

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis : de 7h à 13h30 et de 16h à 20h

Samedis, Dimanches et jours fériés : de 7h à 13h30

Communication du Comité des Fêtes



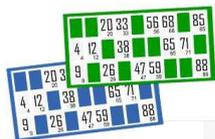
Le comité des fêtes met à votre disposition des tables et bancs pour vos repas privés.

Prix de la location : 4 € la table, 2 € le banc. 200 € de caution jusqu'à 5 tables et bancs, 500 € au-delà.

Un contrat de location vous sera proposé.

Contactez le président Jérôme DAUBANNES

LOTOS Remerciements



Nous tenons à remercier les associations et les commerçants du village, nos nombreux partenaires, la Mairie ainsi que les parents d'élèves qui ont participé au bon déroulement du loto de l'école.

Pour cette première nous avons réalisé un bénéfice de 700 euros. Cet argent profitera à tous les enfants de notre petite école pour de futurs projets.

Merci encore

Les parents organisateurs

La Présidente et le Conseil d'Administration de l'ARS remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, par leur présence, leur dévouement, leur talent culinaire à la réussite de leur loto du 6 avril. Merci aussi à la Mairie qui fait toujours son possible pour faciliter notre tâche.

Agenda lilais

Du 19 au 22 avril : FÊTE LOCALE

Mercredi 8 mai : 11h30, Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945

Dimanche 28 avril : 10 h 30, Assemblée Générale de l'ARS (*Salle sous Mairie*)

Samedi 29 juin : Randonnée nocturne

Jedi 11 juillet : Premier « Bal Trad de l'Été »

Jedi 18 juillet : Un été sous les étoiles

- *Spectacle des « Scènes d'été en Gironde » : Le Braconnier de Dieu*
- *Marché nocturne*
- *Cinéma Plein Air*

Jedi 25 juillet : Second « Bal Trad de l'Été »

Jedi 08 août : Dernier « Bal Trad de l'Été »

Samedi 24 août : Journée Décathlon Non Stop

Tous les premiers samedis du mois de mai à octobre (4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre) - l'ARS ouvrira à la visite l'Église de 15h à 18h.

La visite de l'église est aussi possible pour les groupes sur demande (*S'adresser à la Présidente : Michèle BOUCHER – 05 56 72 68 43*)

Un nouveau bureau à l'ACCA

Le samedi 6 avril s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). A l'issue de celle-ci, le Conseil d'Administration se compose de Alain CAMBLONG, Bernard PITOISET, Philippe BLANC, Philippe GARCIA, Pascal ROBIN, Muriel LAPLAGNE, Alain BOURDIEU, Farid KADRI

Nouveau bureau

Président : Philippe BLANC
Vice Pdt ; Alain CAMBLONG
Trésorier : Bernard PITOISET
Secrétaire : Alain BOURDIEU

Le mot du nouveau Président

Tout d'abord Merci à Jean Michel pour ces 18 ans passés à la présidence de l'ACCA de l'Isle-St-Georges.

Mon souhait en tant que président, est de soutenir des modes de chasses traditionnels tel que la chasse aux pantés, celle au petits gibier et au gros gibier, mais également d'introduire de nouveaux modes de chasse tel que la chasse à l'arc par exemple, tout en gardant de bonnes relations avec les propriétaires et les habitants riverains.

Je souhaiterais des chasseurs responsables de leur action sur l'environnement. Il s'agirait de favoriser le gibier naturel, de gérer la faune sauvage, afin que cela profite aussi aux non chasseurs.

Pour un partage de bonnes relations.

Philippe BLANC

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2013

VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES :

Délibération n° 07/2013 (unanimité)

M. le Maire informe le conseil municipal que le montant total des dotations de l'état attribuées à la commune a diminué en 2010, a stagné en 2011 et 2012, et stagnera encore en 2013.

Il risque de ne pas bouger pendant encore deux ou trois ans.

Le coût de la vie a augmenté de 2 % en 2012, l'inflation 2013 devrait être sous les 2%.

Les marges de manœuvre financières de la commune devraient continuer à se rétrécir en 2013.

Mais il faut aussi prendre en compte les difficultés économiques actuelles.

Les bases servant au calcul des impôts devant un peu s'accroître, M. le Maire propose de ne pas modifier en 2013 les taux des trois taxes communales.

Proposition	Augmentation	Taux 2013	Produits attendus 2013
Taxe Habitation (TH)	0%	15,57	61 984 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	0%	19,20	45 869 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	0%	46,58	10 294 €
			118 147 €

PRIMES du PERSONNEL NON TITULAIRES:

Délibération n° 08/2013 (unanimité)

Une enveloppe de 400 € sera répartie en fin d'année par M. le Maire, entre les agents communaux qui peuvent prétendre à cette indemnité

FDAEC 2013 : Délibération 09/2013 (Unanimité)

M. FATH Bernard, conseiller général du canton de La Brède, a informé M. le Maire que la somme allouée à notre commune pour l'année 2013, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes, est de 10 841,63€. Les règles d'attribution ont un peu changé depuis quelques années : les travaux de voirie ne sont plus obligatoires et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

Description des réalisations	montant HT	montant TTC
Réfection Palanque Longue Tranche 01* : 33 710€	37 030 €	44 287,88 €
Réfection rue de Touyac : 3 320€		
Plan de financement	FDAEC	Commune
Réfection Palanque Longue Tranche 01 Réfection rue de Touyac :	10 841,63 €	33 446,25 €

* Réfection Palanque Longue :

Tranche 01 : pour moitié à compter de la départementale

Tranche 02 : pour moitié à compter de Boutric

AFFECTATION DES RESULTATS 2012:

Délibération n° 10/2013 : (unanimité)

Fonctionnement

En tenant compte de l'excédent reporté 2012 :
301 603,56 € + 13 717,87 € = 315 321,43 €

Investissement

En tenant compte de l'excédent reporté 2011, du déficit 2012

10 438,57 € - 56458,35 € = - 46 019,78 € (besoin de financement pour l'investissement)

269 301,65 € sont affectés en excédent sur le fonctionnement 2013 et 46 019,78 € sont affectés en recette sur l'investissement 2013.

Le déficit d'investissement à reporter en dépenses d'investissement (ligne 0001) est 46 019,78 €

VOTE DU BUDGET 2013 : Délibération 11/2013

(unanimité)

Ce budget 2013 s'équilibre en section de fonctionnement à 627 056,65 € votés par chapitres et en section d'investissement à 230 019,78 € votés par opérations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	627 056,65 €	RECETTES	627 056,65 €
011 Charges à caractère général	162 145,28 €	002 Excédent antérieur 2012 reporté	269 301,65 €
012 Charges de personnel	200 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	20 000,00 €
022 dépenses imprévues	30 000,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	165 411,37 €	73 Impôts et Taxes	142 199,00 €
65 Autres charges de gestions courantes	47 000,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	157 056,00 €
66 Charges financières	15 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	33 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	7 500,00 €	76 produits financiers	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	230 019,78 €	RECETTES	230 019,78 €
24 - VOIRIE	100 000,00 €	FDAEC	10 841,63 €
25-Acquisition Matériel	40 000,00 €	Virement de la section fonctionnement	165 411,37 €
27 Bâtiments Communaux	10 000,00 €	FCTVA	7 747,00 €
Eclairage public	5 000,00 €	1068 affectation résultat	46 019,78 €
Informatique	4 000,00 €		
Travaux en régie	5 000,00 €		
Opérations Financières (dette en capital)	20 000,00 €		
déficit 2012 reporté 0001	46 019,78 €		

Remarque : une subvention est attendue pour le programme voirie mais n'a pas été mise au budget car le montant et l'arrêté d'attribution ne nous ont pas encore été communiqués.

MODIFICATION des STATUTS du SDEEG :

Délibération 12/2013 (9 voix pour, 2 abstentions :

MM GARCIA et PATROUILLEAU)

Les propositions de modification des statuts ont pour but d'apporter des services complémentaires aux communes sans obligation de transfert de compétence : les communes ou groupement de communes restant libres de leur choix.

Il est donc proposé de permettre au SDEEG Syndicat Départemental D'Énergie Électrique de la Gironde d'exercer les prérogatives suivantes :

- COMMUNICATIONS ÉLECTRONNIQUES,
- CARTOGRAPHIE ET EXPLOITATION DES DONNÉES NUMÉRISÉES,
- ACHAT d'ÉNERGIE,
- VEHICULES ÉLECTRIQUES

Informations diverses

a) Projet de déplacement du point poubelles du restaurant avec construction d'une dalle béton entourée d'une clôture (affaire suivie par M.GARCIA).

M. GARCIA informe le Conseil Municipal que le Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine a donné un avis défavorable à ce projet car il considère que le déplacement du local poubelles sur les berges, endroit extrêmement pittoresque contredit les objectifs de protection du site inscrit. Il va falloir trouver un autre emplacement ou revoir le projet.

b) Modification sectorisation lycée de Bègles, réaffectation des élèves du collège de Cadaujac à Victor Louis à Talence.

M LEMIRE a rencontré le Président de la région, Alain ROUSSET, ce jour avec ses collègues maires du secteur.

Il y a bien eu une grosse erreur d'appréciation de la part des services académiques, mais il semble trop tard pour revenir sur cette décision : même si elle apparaît particulièrement injuste et inégalitaire concernant les temps de transports.

Mme Natacha FERNANDEZ est très remontée contre l'incompétence des services académiques et considère que cette décision est effectivement inique, incohérente et stupide.

M. LEMIRE indique qu'une réunion d'information devrait être bientôt programmée et y espère une plus forte mobilisation des familles concernées à plus ou moins long terme.

Compte-rendu complet sur
<http://www.islesaintgeorges.fr>